

Assemblée des États Parties

Distr. : générale 30 novembre 2011

FRANÇAIS Original : anglais

Dixième session

New York, 12-21 décembre 2011

Élection des juges de la Cour pénale internationale : guide pour la quatrième élection

Note du Secrétariat

- 1. La présente note a été établie en application de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 du 10 septembre 2004 concernant les modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale. Au paragraphe 25 de cette résolution, le Président de l'Assemblée des États Parties est prié de distribuer à tous les États Parties, avant le jour de l'élection, le texte des instructions, ainsi que des exemplaires des bulletins de vote.
- 2. Le Secrétariat, en consultation avec le Bureau de l'Assemblée des États Parties, a préparé le texte qui contient les règles du scrutin ainsi que le bulletin de vote pour la quatrième élection des juges de la Cour pénale internationale.
- 3. Les règles du scrutin énoncées dans l'annexe de la présente note (et le spécimen de bulletin de vote qui les accompagne) ne valent que pour le premier tour de scrutin. Au cas où le nombre des juges élus à l'issue du premier tour de scrutin n'atteindrait pas le nombre requis, les règles du scrutin seront ajustées et un nouveau bulletin de vote sera établi en fonction des résultats du premier tour de scrutin ou du tour qui précède, conformément aux dispositions de la résolution ICC-ASP/3/Res.6.

Annexe

Premier tour de scrutin : Élection de 6 juges de la Cour pénale internationale

Règles du scrutin

- 1. Veuillez placer un « X » dans la case située à gauche du nom des candidats pour lesquels vous voulez voter. Seuls les candidats dont le nom figure sur le bulletin de vote sont éligibles.
- 2. Votez pour 6 candidats au maximum. <u>Les bulletins de vote exprimant des voix pour plus de 6 candidats seront déclarés nuls</u>.
- 3. Votez pour au moins 3 candidats dont le nom figure sur la liste A. <u>Les bulletins exprimant des voix pour moins de 3 candidats dont le nom figure sur la liste A seront déclarés nuls.</u>
- 4. Votez pour au moins 1 candidat originaire d'un État d'Asie-Pacifique, 1 candidat originaire d'un État d'Europe orientale et 2 candidats originaires d'un État d'Amérique latine et des Caraïbes. Les bulletins de vote qui ne satisferont pas au nombre de votes minimum requis par région seront déclarés nuls.
- 5. Votez pour au moins 2 candidats masculins. <u>Les bulletins de vote qui ne satisferont pas au nombre de votes minimum requis par sexe seront déclarés nuls.</u>
- 6. Si vous remplissez toutes les conditions minimales énoncées aux paragraphes 3, 4 et 5 ci-dessus en utilisant moins de 6 voix, vous pouvez vous abstenir de voter pour les candidats restants.
- 7. Veuillez vérifier votre bulletin de vote pour vous assurer que des voix ont été exprimées :
 - a) Pour 6 candidats au maximum;
 - b) Pour au moins 3 candidats figurant sur la liste A;
- c) Pour au moins 2 candidats originaires d'un État d'Amérique latine et des Caraïbes, 1 candidat originaire d'un État d'Asie-Pacifique et 1 candidat originaire d'un État d'Europe orientale ; et
 - d) Au moins 2 candidats masculins.

2 19-F-301111

		7	
		(
	ì	ľ	
		ì	
		ŀ	Ì
		ŕ	
	ì	i	
		١	
		ζ	
	ĺ	ì	
	ı	ί	4

	VOTE FOR A MAXIMUM OF 6 CANDIDATES					
			ATES AND 2 MALE CANDIDATES			
	LIST A		LIST B			
	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE		
AFRICA	 Mr. Rosolu John BANKOLE THOMPSON (Sierra Leone) Mr. Ajmi BEL HAJ HAMOUDA (Tunisia) Mr. Vinod BOOLELL (Mauritius) Mr. Modeste-Martineau BRIA (Central African Republic) Mr. Chile EBOE-OSUJI (Nigeria) Mr. Gberdao Gustave KAM (Burkina Faso) Mr. Antoine Kesia-Mbe MINDUA (Democratic Republic of the Congo) Mr. Hamani Mounkaila NOUHOU (Niger) 					
ASIA-PACIFIC VOTE FOR AT LEAST 1 CANDIDATE	☐ Mr. George A. SERGHIDES (Cyprus)			☐ Ms. Miriam DEFENSOR- SANTIAGO (Philippines)		
EASTERN EUROPE VOTE FOR AT LEAST 1 CANDIDATE	☐ Mr. Robert FREMR (Czech Republic)		☐ Mr. Władysław CZAPLIŃSKI (Poland)			
LATIN AMERICA/ CARIBBEAN VOTE FOR AT LEAST 2 CANDIDATES	☐ Mr. Anthony Thomas Aquinas CARMONA (Trinidad and Tobago) ☐ Mr. Eduardo CIFUENTES MUÑOZ (Colombia) ☐ Mr. Javier LAYNEZ POTISEK (Mexico)	☐ Ms. Olga Venecia HERRERA CARBUCCIA (Dominican Republic)	☐ Mr. Jorge Antonio URBINA ORTEGA (Costa Rica)			
WESTERN EUROPE AND OTHER	☐ Mr. Bruno CATHALA (France) ☐ Mr. Howard MORRISON (United Kingdom)					